



Légende du plan d'aménagement particulier "quartier existant"

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG
- délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux et de logements par immeuble

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- L1, L4, L6, ... nombre de logements

Servitudes

- REC servitude de type urbanistique - type "environnement construit"

Éléments à sauvegarder

- construction à conserver (à titre indicatif)
- gabarit d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
- alignement d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
- ▲ monument à conserver (à titre indicatif)
- Immeubles et objets classés monument national ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (à titre indicatif)
- muret à conserver

Fond du plan

- parcellaire (PCN 2017)
- ▨ constructions existantes (PCN 2017)
- ▨ zone soumise à un PAP "nouveau quartier" (à titre indicatif)
- ▨ zone d'aménagement différé (à titre indicatif)
- sections cadastrales
- limite communale

VERSION JANVIER 2018 VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	26.01.2018	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CE
B		
C		
D		
E		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Commune de Junglinster

PROJET
Plan d'aménagement particulier "quartier existant"

PLAN
Localité de Beelenhaff

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire

83, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen
Tel: +352 26 45 2 856
info@zimplan.lu
www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT	DIN-A1 (594 x 841 mm)
VÉRIFIÉ PAR	CRH	ECHELLE	1/2 500
DATE	03.01.2018	0 50 100 m	
FICHIER	Z:\Junglinster\02_PAG_2011\20140532-ZP_JUNG_PAP_QE\03_Plans		
PLAN N°	20140532-ZP_JUNG_PAP_QE_03_Beelenhaff		
FOND DE PLAN	© ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES		